

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
ES	Essence de Se-APP	X	X		
L75%	Densité du couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres-pieds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Classe de pente	X	X	X	X
NF	Code de source de Se-APP	X			X

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 2%).*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JIN U	R 75% 4m 20 U	R 2007	EP 2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLU**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLUES	CODE FEUILLUES
EB Épérette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épérette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épérette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Féline
EV Épérette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze eurasiatique	CC Cèdre commun	FX Feuillus indéterminés
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indéterminés
MJ Mélèze japonais	CH Chêne à petites feuilles	HC Hêtre à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer candide
PN Pin blanc	CCY Cèdre à fruits doux	NN Noyer noir
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PD Pin rouge	CS Cèdre de l'ouest	OM Orme
PI Pin naturel	EA Ébale argente	OV Ostryer de Virginie
PL Pin sylvestre	EB Ébale noir	PA Peuplier baumier
PN Pin de la Nouvelle-Écosse (de l'Est)	ED Ébale rouge	PE Peuplier naturel
RX Résineux indéterminés	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de l'Ohio
RZ Résineux redoutés indéterminés	FB Frêne blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
SB Sapin baumier	FH Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
SC Sapin baumier et épérette blanche	FI Feuillus indéterminés à l'ombre	TC Tilleul occidental
TO Thuya occidental	FN Feuillus non commerciaux	

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEUPLIEMENTS RÉGULIERS	Jeune inéquivalente (JIN)			Vieux inéquivalente (VIN)		

**Étage**  
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

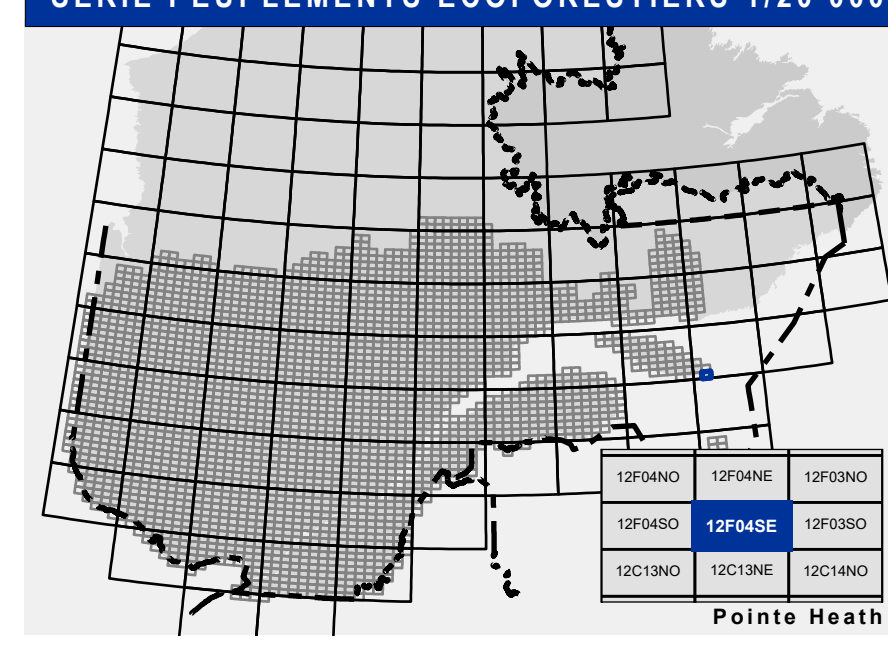
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (B) ex: 100	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bandes
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grise	CEA Coupe à diamètre limite
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CU Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUT Coupe de jarriage par trouées par parquets
	CVP Conversion de peuplement
	CON Conversion de peuplement
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPM Coupe progressive irrégulière
	CPN Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPS Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage de sites d'avenir
	DP Coupe totale
	DS Ensemencement
	DR Dépeçage critique de la régénération naturelle
	ERM Élimination des tiges résiduelles
	EC Éclaircie commerciale
	ECC Éclaircie commerciale d'étalement
	ENL Enrichissement
	ENR Enrichissement partiel
	ESR Éclaircie sélective individuelle
	PCP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récupération partielle dans un troué
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RRB Régami bourse
	RRS Régami racines nues
	RRV Régami racines nues
	RN Régami racines nues
	RNP Régami racines nues
	RPP Régami de régénération pour l'éclaircie de plantation
	RPR Régami résidents

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON	
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C Douce	9% à 15%
		D Modérée	16% à 30%
		E Forte	31% à 40%
		F Excessive	41% et plus
		S	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (empiré)

### SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

**Morcellement**

- Morcellement foncier
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille
- Longitude d'origine (méridien central)
- Latitude d'origine (équateur)
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80  
 Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)  
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) feuille 4  
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)  
 Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres  
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille: 21° 05' OUEST  
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 61°37'31"O 49°3'45"N  
 Longitude d'origine (méridien central): 61°30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur): 0°  
 Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle: 0.999

**Sources**

Donnée: Assise cartographique (données topographiques) / hydrographie vectorielle  
 Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
 Date: 14/04/2005 / 08/06/2021

**Informations forestières**

Nombre d'inventaires écoforestiers: 4e programme  
 Année des photos pour la production de la carte: 2009  
 Direction des inventaires forestiers: 2702, 4e Avenue Ouest, suite A108, Québec (Québec), G1M 0R1  
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2021  
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**

Production: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
 Direction des inventaires forestiers: 2702, 4e Avenue Ouest, suite A108, Québec (Québec), G1M 0R1  
 Diffusion: Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

